



## **Comité environnement du bassin versant du lac Nick**

Date : dimanche le 3 mai 2015 à 9h30

Endroit : 61 Ch. Public

---

### **COMPTE RENDU DE RÉUNION**

Présences :

Jeanine Bernier, Lucie Leduc, Linda Horne, Patrice Rioux, Alain Déry, Réjean Beauchemin

---

#### **1. Confirmation des membres du comité environnement pour 2015**

- Réjean Beauchemin, président, 24 chemin Lacasse [beauchemincaron@bell.net](mailto:beauchemincaron@bell.net)
- Lucie Leduc, 216 chemin du Lac Nick et lot 16 [lucieleduc3@gmail.com](mailto:lucieleduc3@gmail.com)
- Jeannine Bernier, 36 chemin Lacasse [berma@bell.net](mailto:berma@bell.net)
- Linda Horne, 1 Bergeron [linda.horne@gmail.com](mailto:linda.horne@gmail.com) et [lhorne@uniselect.com](mailto:lhorne@uniselect.com)
- Patrice Rioux, 61 Chemin Public [pjrioux@bell.net](mailto:pjrioux@bell.net)
- Alain Déry 22 Ch. Lacasse [alain.dery@buddyom.com](mailto:alain.dery@buddyom.com)

## **2. Résultats pour 2014**

Présentation des résultats d'analyse obtenus en 2014. Ceux-ci sont disponibles sur notre site web et feront l'objet d'une présentation lors de l'AGA de juin prochain.

### **Tributaires**

Les tributaires N-3 et N-4 sont identifiés sur la carte du bassin versant et sont situées au point de déversement dans le lac Nick. N-3b est à la sortie du lac Deer et N-4b à la sortie du lac Spring. Bien qu'il n'y ait qu'un seul dépassement de la norme en phosphore pour la sortie du lac Deer, certaines valeurs sont à surveiller car plus élevées que l'ensemble des résultats. Donc :

- Phosphore à surveiller au lac Deer
- Coliformes fécaux et MES à surveiller entre le lac Deer et le lac Nick
- Phosphore et coliformes fécaux à surveiller au lac Spring

Une surveillance autour des lacs Deer et Spring sera effectuée l'été prochain. Des échantillonnages supplémentaires le long des ruisseaux alimentant ces deux lacs seront effectués. Il est aussi prévu que des membres du comité environnement iront inspecter le long du ruisseau entre le lac Deer et Nick.

### **Les lacs du bassin versant**

La qualité des 5 lacs situés sur le territoire du bassin versant a été mesurée à 3 occasions à l'été 2014. Il y a eu un dépassement de norme pour le phosphore au lac Deer et un dépassement au lac Spring, tous les deux lors de période de pluie. Des concentrations sont à surveiller car plus élevées que l'ensemble des résultats pour le phosphore et les coliformes fécaux. Donc :

- Les lacs Nick, Sperling et Carmen sont en général de bonne qualité
- Le lac Deer est à surveiller pour le phosphore
- Le lac Spring est à surveiller pour le phosphore et les coliformes fécaux

### **Qualité de l'eau à la plage**

La qualité bactériologique à la plage du lac Nick a été mesurée à 3 occasions en juillet et août. Les résultats indiquent que la qualité de l'eau de baignade est excellente (classée A), ce qui est une excellente nouvelle pour les utilisateurs.

### **Transparence du lac Nick**

Le suivi de la qualité à la fosse du lac dans le cadre du programme « Réseau de surveillance volontaire des lacs » du Ministère de l'environnement - MDDEFP nous indique que la transparence de l'eau est de 4,5 m. Il s'agit d'une lente mais constante amélioration depuis que nous effectuons cette mesure, soit depuis 2008 alors qu'elle était de 3,5.

### **Niveau du lac**

Le suivi du niveau du lac nous indique une situation semblable à celle de 2013. Le niveau minimum mesuré a été de 21 cm. À noter que l'étude hydrique effectuée en 2013 par Aqua-berge recommandait la construction d'un déversoir à la sortie du lac afin de que le niveau minimum ne soit pas inférieur à 25 cm.

### **3. Suivi du projet de barrage au lac**

Toutes les études ont été obtenues et la prochaine étape est toujours d'obtenir l'approbation du propriétaire du terrain où sera construit le barrage. Le Comité consultatif en environnement (CCE) ainsi que notre comité environnement feront le suivi du projet.

#### **4. Plan d'action 2015 et répartition des tâches**

Notre plan d'action présenté à la ville le 26 septembre 2014 ainsi que la réponse de la ville reçue le 18 février 2015 ont été revus.

##### **4.1 Suivi de la qualité de l'eau du lac Nick**

Les 5 échantillonnages aux tributaires N3 et N4 seront effectués par le nouveau responsable environnement à la ville (à confirmer).

Pour le programme « Réseau de surveillance volontaire des lacs – RSVL », les prélèvements à la fosse du lac à 3 occasions durant l'été seront effectués par RB et AD. Les mesures de transparence seront effectuées aux deux semaines par PR. Une attention particulière sera portée pour effectuer les mesures entre 10h et 15h. Les mesures seront faites du 1er juin à l'Action de grâces. Le protocole du Ministère sera suivi.

Le suivi de la qualité de l'eau de la plage à 3 occasions durant l'été (juin, juillet et août) sera effectué par RB. À chaque fois, trois prélèvements seront pris au milieu du quai, à l'extrémité du quai ainsi qu'à côté de la plateforme.

Le programme d'échantillonnage des lacs Deer et Spring et leur tributaire respectif sera effectué à 5 occasions durant l'été par RB et AD.

La mesure du périphyton selon le protocole du RSVL ainsi que la vérification de la présence d'espèces aquatiques envahissantes et d'algues bleues seront effectuées par AD et RB.

##### **4.2 Lutte à l'érosion**

Comme la ville de Bolton-est a pris en charge la mise à niveau des chemins et fossés du domaine, le comité s'en remet à l'expertise et le professionnalisme du personnel de la ville pour que les travaux soient effectués adéquatement.

### **4.3 Sensibilisation**

Deux personnes du comité (LL et AD) ont participé à la journée des associations de RAPPEL qui a eu lieu le 25 avril 2015.

Nous participerons aux activités du COGESAF qui sont pertinentes. À suivre.

Une affiche représentant le bassin versant du lac Nick ainsi qu'un texte de sensibilisation pourra être produite et installée aux Berges du lac Nick si l'APBLN le désire. LH fera la vérification auprès du CA.

Une fiche de sensibilisation sur le phosphore sera préparée par RB et distribuée aux membres de l'APLN et APBLN.

### **4.4 Niveau du lac**

La mesure du niveau du lac se poursuivra en 2015 par JB.

## **5. Assemblées générales annuelles**

Un compte rendu des actions de notre comité sera présenté à l'Assemblée générale annuelle de l'APLN le 4 juillet 2015. Un document Power Point sera préparé par RB et présentée par RB ou PR. Une invitation d'y assister sera transmise aux membres de l'APBLN par LH. Il serait aussi possible de présenter ce compte rendu à l'AGA de l'APBLN.

## **6. Varia**

### **6.1 Analyse de l'eau des puits des résidents**

Suite à des résultats d'analyse d'arsenic deux fois plus élevés que la norme dans le puits de surface de deux résidents du domaine, l'APLN a décidé d'offrir à ses membres une occasion de faire analyse leur eau de puits. Une négociation avec un laboratoire accrédité de Sherbrooke, Laboratoires d'analyse S.M., a permis d'obtenir des prix réduits si effectués en groupe. Le comité environnement organisera donc une journée en août où ceux qui le désirent pourront faire

l'analyse de l'eau de leur puits. Plusieurs groupes d'analyses seront offerts selon les besoins. RB et LB seront responsables de cette journée. Les membres de l'APBLN seront aussi invités à participer.

## 6.2 Formation Sentinelle des lacs

Des membres du comité environnement ont manifesté l'intérêt pour une formation sur les algues bleues ou cyanobactéries. RB verra à communiquer avec le COGESAF pour obtenir cette formation.

## 6.3 Prélèvements au ruisseau 6 en avril 2015

Lors de la fonte des neiges, de l'eau boueuse s'écoulait du ruisseau 6. Des prélèvements ont été effectués par RB. La source du problème se situait dans le fossé côté nord du chemin du lac Nick entre la rue Horse Shoe et l'entrée du 215 Ch. Lac Nick. Le lac avait une apparence laiteuse vis-à-vis l'entrée de ce tributaire. Cette situation est aussi observée lors de fortes précipitations l'été. RB fera une demande à la ville afin que la situation soit corrigée.

## 6.4 Journée environnement

La ville organisera une journée de collecte de déchets sur le bord des routes le 6 juin en avant-midi. Une invitation sera transmise par la ville aux résidents.

## 6.5 Assemblée spéciale RAPPEL

Deux membres du comité environnement (LL et AD) ont assisté à l'assemblée spéciale du RAPPEL le 25 avril dernier. Il a été voté de modifier le statut de RAPPEL d'une OSBL en une coopérative. Le RAPPEL communiquera avec chacun de ses membres pour obtenir leur participation. L'achat d'un membership coûterait 200\$ pour une association de lac.

## 6.6 Niveau d'eau au marais en aval du lac Nick

Le niveau du marais est très bas depuis l'installation d'un nouveau ponceau sur le chemin public. Le comité environnement s'en inquiète. Une solution pourrait être envisagée lors de la construction du nouveau déversoir au lac Nick.